

LE REGISTRE DES COPROPRIÉTÉS





FICHE SYNTHETIQUE DE LA COPROPRIETE AC6-238-356

(conforme aux dispositions de l'article 8-2 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965)

générée à partir des données mises à jour le 05/06/2018



IDENTIFICATION DE LA COPROPRIETE

Nom d'usage de la copropriété		2 RUE EDOUARD MILLAUD	
Adresse de référence de la copropriété		2 r edouard millaud 69004 LYON	
Adresse(s) complémentaire(s) de la copropriété		Sans objet	
Date d'immatriculation	05/06/2018	Numéro d'immatriculation	AC6-238-356
Date du règlement de copropriété	03/06/1946	N°SIRET du syndicat de copropriétaires	Sans objet

IDENTITE DU REPRESENTANT LEGAL

Représentant légal de la copropriété	REGIE LERY SA de numéro SIRET 95850113200012	
Agissant dans le cadre	d'un mandat de syndic	
Adresse	165 BOULEVARD DE LA CROIX ROUSSE BP 84468 69241 LYON CEDEX 04	
Numéro de téléphone	0472106190	

ORGANISATION JURIDIQUE

Type de syndicat	Syndicat principal	
Si le syndicat est un syndicat secondaire	Sans objet	
Spécificités	☐ Syndicat coopératif	☐ Résidence service

IDENTIFICATION DE LA COPROPRIETE

Nombre de lots	38
Nombre de lots à usage d'habitation, de commerces et de bureaux	14
Nombre de bâtiments	1
Période de construction des bâtiments	Avant 1949

EQUIPEMENTS

Type de chauffage	 individuel collectif – chauffage urbain collectif hors chauffage urbain mixte – chauffage urbain mixte hors chauffage urbain sans chauffage
Nombre d'ascenseurs	0

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Date de début de l'exercice clos	01/10/2016
Date de fin de l'exercice clos	30/09/2017
Date de l'Assemblée Générale ayant approuvé les comptes	13/12/2017
Charges pour opérations courantes	9 500,07 €
Charges pour travaux et opérations exceptionnelles	0€
Dettes fournisseurs, rémunérations et autres	48,29 €
Montant des sommes restant dues par les copropriétaires	0€
Nombre de copropriétaires débiteurs de plus de 300 €	0
Montant du fonds de travaux	475,13 €
Présence d'un gardien ou de personnel employé par le syndicat de copropriétaires	Non

Fiche délivrée par le registre national des copropriétés le 06/06/2018, sur la foi des déclarations effectuées par le représentant légal.